



NUMÉRO 2312-1246

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, dûment convoquée et tenue le 5 décembre 2023 à 19h00, au 238 route des fermes à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Sylvain Lambert, M. Marc Lessard,
M. Christian Roy, Mme Joanie Roy, M. Jean-François Giguère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Le président d'assemblée, monsieur le maire Jeannot Roy, ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2312-1246-2 Il est proposé par madame Joanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

3. Adoption du budget 2024

2312-1246-3 Il est proposé par monsieur Sylvain Lambert et résolu, que le budget de la municipalité pour l'année 2024 soit adopté au montant équilibré de 1 548 755 \$ selon la répartition suivante des postes :

Revenus	Budget 2024
Taxes foncières	368 382 \$
Taxes MRC Beauce-Centre	62 290 \$
Taxes Sûreté	46 215 \$
Taxes bibliothèque et loisirs	65 639 \$
Taxes remboursement dette	48 225 \$
Total Taxes foncières	590 751 \$
Transferts	637 990 \$
Service rendus	99 014 \$
Autres revenus	221 000 \$
Total des revenus	1 548 755 \$
Dépenses	Budget 2024
Administration générale	229 258 \$
Sécurité publique	117 337 \$
Réseau routier	390 461 \$
Déneigement	151 020 \$
Hygiène du milieu	99 888 \$
Urbanisme	15 528 \$
Loisirs et culture	323 640 \$
Frais de financement	111 919 \$
Remboursement de la dette	109 704 \$
Total des dépenses	1 548 755 \$

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4. **Programme triennal des dépenses en immobilisation**

2312-1246-4

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu d’adopter le programme triennal des dépenses en immobilisation suivant :

Numéro de projet	Investissement	Année	Coût estimé	Source de financement	Lieu
23001	Reconstruction d’une partie du rang St-Bruno	2024	226 000 \$	Subvention du RIRL à 85 % et fonds de roulement	Rang St-Bruno
23002	Achat d’une camionnette	2025	30 000 \$	Fonds de roulement	
23003	Reconstruction d’une partie du rang Érables	2025	150 000 \$	Subvention et fonds de roulement	Rang des Érables
23004	Accotement	2026	60 000 \$	Subvention et fonds de roulement	Rang des Érables
23005	Réfection rang des Érables	2026	250 000 \$	Subvention et fonds de roulement	Rang des Érables

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5. **Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

6. **Levée de l’assemblée**

2312-1246-6

À 19h16, il est proposé par monsieur Jean-François Giguère et résolu, de lever la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Marie-Josée Mathieu, greffière-trésorière

